

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBERGENVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de la Convocation: 19 juin 2025

Nombre de Membres en exercice : 9

Présents : 3

Votants : 2

L'an deux mille vingt cinq, le mardi 24 juin à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni, suite au report de la séance du 12 juin 2025, faute de quorum sous la présidence de : Monsieur Mario MANCUSO Vice Président.

Etaient Présents : Mario MANCUSO -Thierry MONTANGERAND - Mme DUTEL RODI

Absents excusés : Edward DANGELOT - Gilles LÉCOLE - Françoise PERSIDE- Marc CONGARD
- Marie Josée VOINIER - Virginie MEUNIER

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu l'Article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération du Conseil d'administration n° 25-005 du 17 avril 2025,

Vu le compte financier unique 2024 approuvé par délibération du Conseil d'administration n° 25-09 du 24 juin 2025

Vu l'affectation des résultats de clôture 2024 approuvé par délibération du Conseil d'administration n° 25-10 du 24 juin 2025

Considérant l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et de recettes relatives à l'exercice 2025,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

Par 2 voix pour et 1 abstention

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le Budget Supplémentaire du Budget Principal pour l'exercice 2025 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 118 915,96
- Recettes : 118 915,96

Section d'investissement :

- Dépenses : 0,00
- Recettes : 129 311,56

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Approuvé par le Maire

AN_2025-011-2673-00000-2025-06-24-DELTE_25_11

- Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
- Madame le Comptable public.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le
Et Publié le



P/ Le Maire, Président du CCAS
Le Vice-Président
Mario MANCUSO

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme au registre



P/Le Maire, Président du CCAS,
Le Vice-Président,
Mario MANCUSO

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

424 *Journal of Management Inquiry* 16(4)